



**DECISION
D'ATTRIBUTION/INFRUCTUOSITE**

Enregistrement

Référence : DAMP-EN-P07-09

Version / Date Crédation 1.0 / Décembre 2021

Page 1 sur 1

DECISION N° 111837 / 23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMI/HM DU
DECLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT
N°099/23/AOIO/SDCC/CIPM DU 01/09/2023 POUR LA FOURNITURE, LA SUPERVISION,
L'INSTALLATION ET LA FORMATION DU PERSONNEL UTILISATEUR D'UNE
UNITE DE RAFFINAGE DE 100 TONNES/JOUR D'HUILE NEUTRE DE COTON A LA
SODECOTON.

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

- Vu** L'Acte uniforme OHADA relatif au droit des Sociétés commerciales et des groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014 ;
- Vu** La Loi N°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des entreprises Publiques ;
- Vu** Le Décret N°2018/355 du 12/06/2018 portant règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
- Vu** Les Statuts de la SODECOTON ;
- Vu** La Résolution N°4 du 20/06/2016, portant nomination du Directeur Général de la SODECOTON ;
- Vu** La Résolution N°09/CA/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles spécifiques applicables à la passation, à l'exécution au contrôle de l'exécution des marchés de la SODECOTON ;
- Vu** La Résolution N°09 bis/CA/SODECOTON du 31/05/2019 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au Président dudit Conseil de la SODECOTON ;

Considérant Le Dossier d'Appel d'Offres International Ouvert N°099/23/AOIO/SDCC/CIPM du 01/09/2023 pour la fourniture, la supervision, l'installation et la formation du personnel utilisateur d'une unité de raffinage de 100 tonnes/jour d'huile neutre de coton à la SODECOTON ;

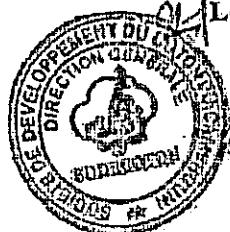
Considérant La Lettre N°156/23/SDCC/CIPM du 06 Décembre 2023 du Président de la CIPM de la SODECOTON ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Est déclaré infructueux, conformément aux dispositions de l'article 52 alinéa 1 du Décret N°2018/355 du 12 juin 2018, l'Appel d'Offres susmentionné pour offres reçues non conformes au dossier de consultation.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Le Directeur Général,



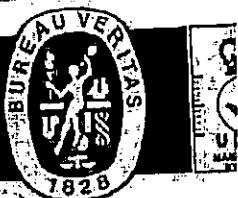
MOHAMADOU BAYERO

Ampliations :

- ARMP (pour publication)
- P/CIPM
- Affichage
- Archives

ISO 9001:2015

BUREAU VERITAS
Certification





**COMMUNIQUÉ
D'ATTRIBUTION/INFRUCTUOSITÉ**

Enregistrement

Référence : DAMP-EN-P07-19

Version / Date Crédation: 1.0 / Juin 2022

Page 1 sur 1

COMMUNIQUE N° 41838 /23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/HM DUL

PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION DECLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°099/23/AOIO/SDCC/CIPM DU 01/09/2023 POUR LA FOURNITURE, LA SUPERVISION, L'INSTALLATION ET LA FORMATION DU PERSONNEL UTILISATEUR D'UNE UNITE DE RAFFINAGE DE 100 TONNES/JOUR D'HUILE NEUTRE DE COTON A LA SODECOTON.

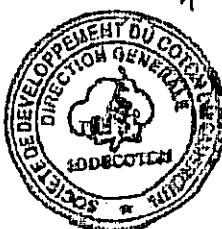
LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON COMMUNIQUE :

Par Décision N° _____ /23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/HM du _____ l'Appel d'Offres International Ouvert N°099/23/AOIO/SDCC/CIPM du 01/09/2023 est déclaré infructueux, conformément aux dispositions de l'article 52 alinéa 1 du Décret N°2018/355 du 12 juin 2018, pour offres reçues non conformes au dossier de consultation.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, celles-ci seront détruites. Il s'agit de :

Lot	SOUMISSIONNAIRE	MOTIFS	
		MONTANT TTC EN FCFA	CLASSEMENT
Unique	SOSEA BP.76430 SANDROUVILLE	Eliminé pour non satisfaction du critère éliminatoire relatif aux pièces administratives (caution de soumission non régularisée dans le délai)	Critère éliminatoire
	OPTIMUM ENGINE SARL BP.13129 Yaoundé	Eliminé pour non Satisfaction du critère éliminatoire relatif à l'évaluation des critères essentiels (Note obtenue 57,14% < 70%)	Critère éliminatoire
	MCL CORPORATION BP. 871 Garoua	Eliminé pour non Satisfaction du critère éliminatoire relatif aux caractéristiques techniques de la fourniture (spécifications techniques incomplètes)	Critère éliminatoire

Le Directeur Général,



MOHAMADOU SAYEKO

Ampliations :

- ARMP (pour publication)
- P/CIPM/SDCC

Développons durablement le septentrion

SOCIETE ANONYME MIXTE AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION AU CAPITAL DE : 1 510 000 000 F CFA

ISO 9001:2015

Registre du Commerce & de Crédit Mobilier RC/GOU/2007/B/71 - N° contribuable : M057400000146H
Direction & Siège Social : B.P. 302, Tél. 227 10 80, Fax 22 27 20 68 GAROUA - E-mail : sodecoton@sodecoton.cm
Délégation de YAOUNDE : B.P. 304 - Tél & Fax : 222 20 19 72 - Délégation de DOUALA : B.P. 1699, Tél. & Fax : 233 42 46 03
Correspondant en France : GEOCOTON 53, Avenue Victor Hugo - 75016 Tél. : 33(0) 1 42 99 53 00 - Fax : 33(0) 1 43 59 54 54

BUREAU VERITAS
Certification

